

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 février 2015

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Christian CHARRIERE, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Jacques BRUNEL, Mmes Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, Laurence CROZAT, Sylvie NIVOIX, MM. Yannick SEYCHAL, Cédric ARNAUD.

ABSENTS EXCUSES : MM. Ludovic LANDRÉ, Jacques BRUNEL, Jean Claude RICHARD, Mme Séverine CARTON qui ont respectivement donné procuration à MM. Lucien ESTINES, Bernard GERVAIS, Franck CHAUVE et Mme Christelle MURON.

Secrétaire de séance : M. Lucien ESTINES.

Abordant l'ordre du jour et après délibération, le Conseil municipal

- décide d'octroyer, par vote à bulletins secrets, une subvention d'aide à l'installation à Madame Véronique JOUVE pour la création du 4^{ème} cabinet médical au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ;

- autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune de Noiretable et le Docteur JOUVE précisant les modalités d'attribution de cette aide financière ;

- décide d'engager rapidement des travaux à la Maison du Gardien du Camping municipal, approuve donc les devis présentés, procède à l'inscription des crédits nécessaires et s'engage à les reporter lors du vote du budget primitif 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.

Affiché en vertu des articles L 2121.25 et R 2121.11 du CGCT.

Le Maire, Denis TAMAIN.

